



## Séance du 2 février 2024

N° : CS-02022024-01

**Objet :** Informations et compte rendus à l'Assemblée des délégations données à la Présidente

L'an deux mille vingt-quatre et le deux du mois de février à dix heures trente.

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en salle Maurice Martin à Mimizan, en présentiel, sous la présidence de Madame Sandra TOLLIS, Présidente du Syndicat Mixte pour la Sauvegarde et la Gestion des Etangs Landais.

Résultat du Vote au scrutin public (Loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 - articles 1 et 6 et Ordonnance n° 2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 modifiée - articles 6 et 11).

Nombre de membres en exercice : 28
Nombre de voix : 37
Nombre de membres présents : 17
Nombre de pouvoirs : 8
Nombre de suffrages exprimés : 34
Votes Pour : 34
Votes Contre : 0
Abstention : 0

### **Etaient présents :**

#### **Représentants du Conseil départemental (2 voix chacun) :**

M<sup>me</sup> TOLLIS, MM. DELAVOIE, LABRUYERE.

#### **Représentants des Communes et Communautés de Communes (1 voix chacun) :**

M<sup>mes</sup> DOUSTE, THIEROT, DURU, NADAU, MM. COMET, BRETHES, RAFFIN, DULER, D'INCAU, MUSCAT, Daniel PUJOS, LABORDE, DARRAMBIDE, DUCOURNEAU.

### **Ayant donné pouvoir :**

M. FORTINON ayant donné pouvoir à M<sup>me</sup> TOLLIS, M<sup>me</sup> LAGORCE ayant donné pouvoir à M. DELAVOIE, M. DELPUECH ayant donné pouvoir à M. Daniel PUJOS, M<sup>me</sup> BEAUMONT ayant donné pouvoir à M<sup>me</sup> DURU, M<sup>me</sup> BERGEROO ayant donné pouvoir à M<sup>me</sup> DOUSTE, M<sup>me</sup> Eliane PUJOS ayant donné pouvoir à M. COMET, M<sup>me</sup> SEYS ayant donné pouvoir à M. RAFFIN, M<sup>me</sup> LARREZET ayant donné pouvoir à M. LABRUYERE.

### **Absents excusés :**

MM. FAISSOLLE, BOIREAU.

### **Absent :**

M. MORICHERE.

### **Assistaient en outre :**

M<sup>me</sup> LAILHEUGUE, M. LASALA (Conseil départemental - Direction Générale Adjointe Transitions Ecologique, Energétique et Mobilités), M<sup>me</sup> GUILLET, MM. MOZAS, ZUAZO, MENGIN, LE GALL, GARRABOS (Conseil départemental - Direction de l'Environnement).

**N° CS-02022024-01****VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;**VU** les délibérations du Comité Syndical n° CS-23112021-04 en date du 23 novembre 2021 et CS-02122022-4c du 2 décembre 2022, donnant délégation à la Présidente du Syndicat Mixte ;**VU** le rapport de M<sup>me</sup> la Présidente ;

Le Comité Syndical, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, et après en avoir délibéré,

**DECIDE**

- De prendre acte du compte rendu de M<sup>me</sup> la Présidente du Syndicat Mixte, au titre de l'exercice de ses délégations depuis le 24 novembre 2023, en matière de :
  - Marchés publics, sur la base de la liste présentée en annexe :
    - I pour les marchés.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Présidente du Syndicat Mixte,

Signé électroniquement par : Sandra TOLLIS  
Date de signature : 22/02/2024  
Qualité : PRESIDENTE GEOLANDES

Sandra TOLLIS

*Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.*



ANNEXE I

**LISTE DES MARCHÉS PUBLICS SIGNÉS - du 24 novembre 2023 au 22 janvier 2024**
**I - TRAVAUX**

OBJET	LOT	DATE DE SIGNATURE	MONTANT HT	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL	VILLE	Délégataire

**II - FOURNITURES**

OBJET	LOT	DATE DE SIGNATURE	MONTANT HT	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL	VILLE	Délégataire

**III - PRESTATIONS INTELLECTUELLES**

OBJET	LOT	DATE DE SIGNATURE	MONTANT HT	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL	VILLE	Délégataire
Suivi écologique - Aménagements des abords de l'étang de Léon à Vieille-Saint-Girons	unique	20/12/23	12 500,00 €	Naturalia Environnement	33130	BEGLES	Présidente